

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le jardin du bien-être : un partenariat pour valoriser les vertus et savoir-faire de la filière Plantes aromatiques et médicinales

La Lomagne Gersoise, dans le cadre des orientations proposées par les acteurs économiques de Pôle 21, s'est engagée à soutenir les filières d'excellence qui sont présentes sur son territoire. Le secteur d'activité de la filière plantes est particulièrement emblématique, représentant plus de 200 millions d'euros et 200 emplois, et comptant des fleurons économiques tels que les Laboratoires Mességué, Fleurance Nature, le Bleu de Lecture...

La création d'un jardin du Bien-Être, véritable lieu de vie à vocation pédagogique mais aussi outil de promotion du territoire, a été actée pour valoriser les entreprises locales et leurs savoir-faire à travers un cheminement piétonnier sur la commune de Fleurance.

Les Laboratoires Mességué, Fleurance Nature et la Lomagne Gersoise, avec un financement européen par le biais du Pays PORTES de Gascogne, se sont donc associés pour aménager « le jardin du Bien-Être », le long de la RN21, entre le siège de la communauté de communes et le rond-point de la base de loisirs.

Cette première action de valorisation des savoir-faire communautaires sur le territoire est le fruit de plusieurs mois de travail et prouve que la structuration de la filière "plantes aromatiques et médicinales" passe par la synergie des forces vives du territoire.

Ce premier projet de structuration de la filière constitue en enjeu majeur pour le territoire, qui a pour but à moyen terme, d'être vecteur d'image et de promotion touristique avec de la création d'emplois et de richesse dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'industrie de la santé par l'alimentation.

Contact POLE 21 : Olivier de Witte, service-economie@lomagne-gersoise.com